

« La mise en conformité des bâtiments à usage public d'une commune, une nécessité »

Maitre d'Ouvrage :

Mairie de Roost-Warendin

Agence d'Architecture :

ATW (Agence d'Architecture avec spécialisation en accessibilité
PMR)

Durée des **études** : 1 semaine

Durée prévisionnelle des **travaux** : non connu

Description des travaux

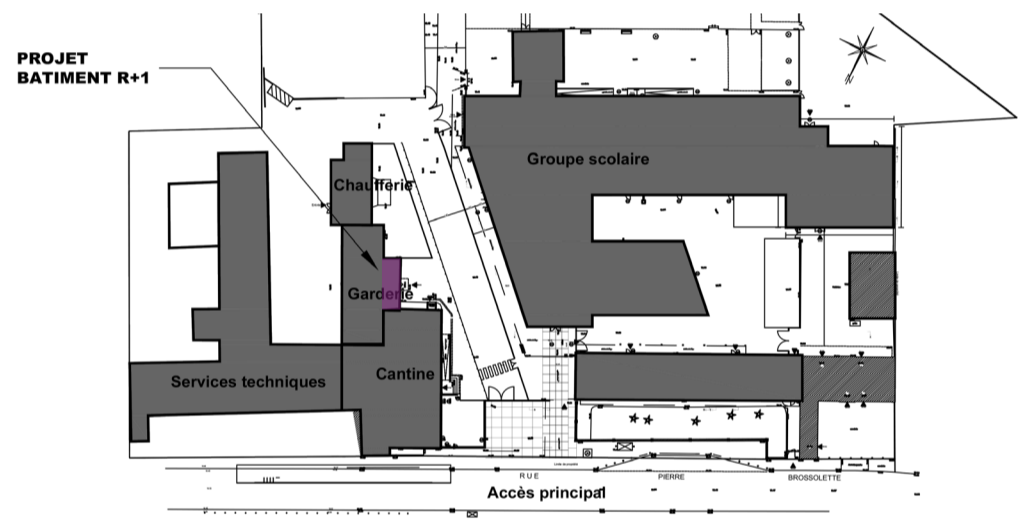
L'accès principal à l'établissement se fait depuis la rue Roger Salengro en passant par la cour, on accède dans le hall par une rampe non conforme et un ressaut inférieur à 2 cm. Le hall d'entrée permet de distribuer 3 salles de garderie qui restent inchangés (41 m² / 72 m² / 37 m²).

L'accès au bâtiment est marqué par une porte tierce de 0.90 m et 0.50 m avec un passage utile de 1.40 m.(2 UP)

Les travaux concernent le réaménagement du hall du rez-de-chaussée :

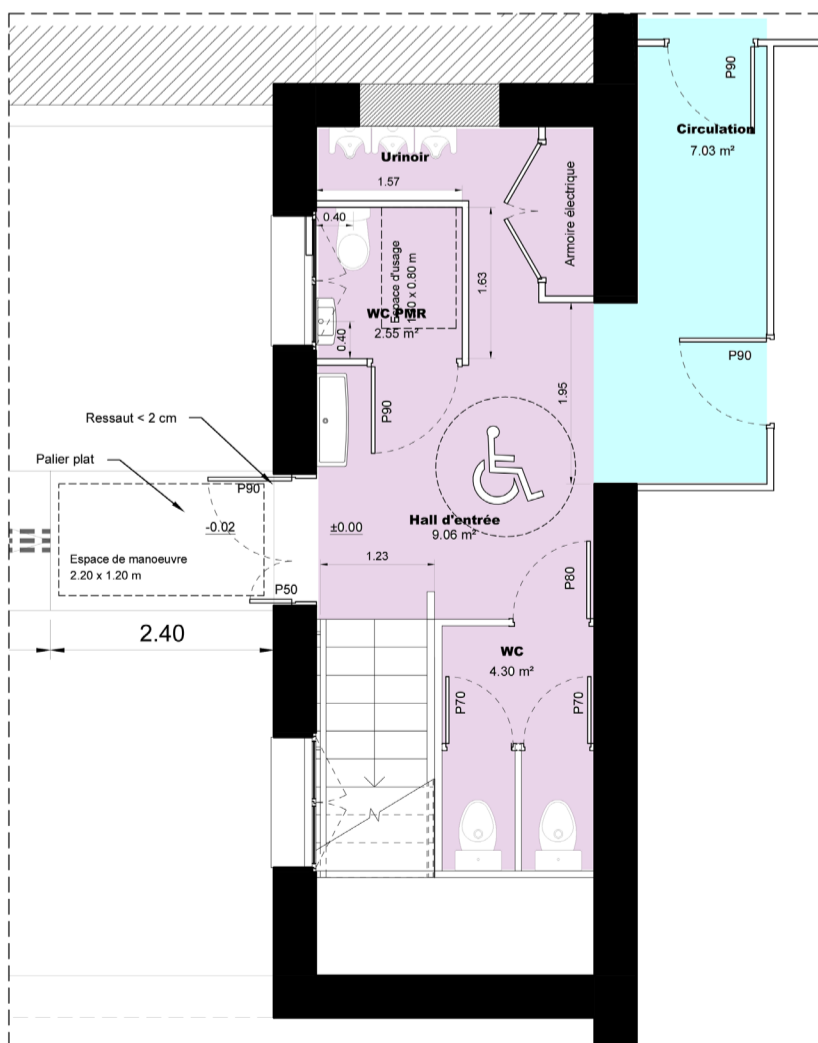
- Aménagement des sanitaires par la création d'un cabinet d'aisance PMR, de 2 wc mixtes (garçon et fille), de 3 urinoirs, et d'un lavabo auge,
- Dépose de la porte de communication à la cantine et bouchement,
- Modification de la rampe d'accès.

identification de l'accès au bâtiment



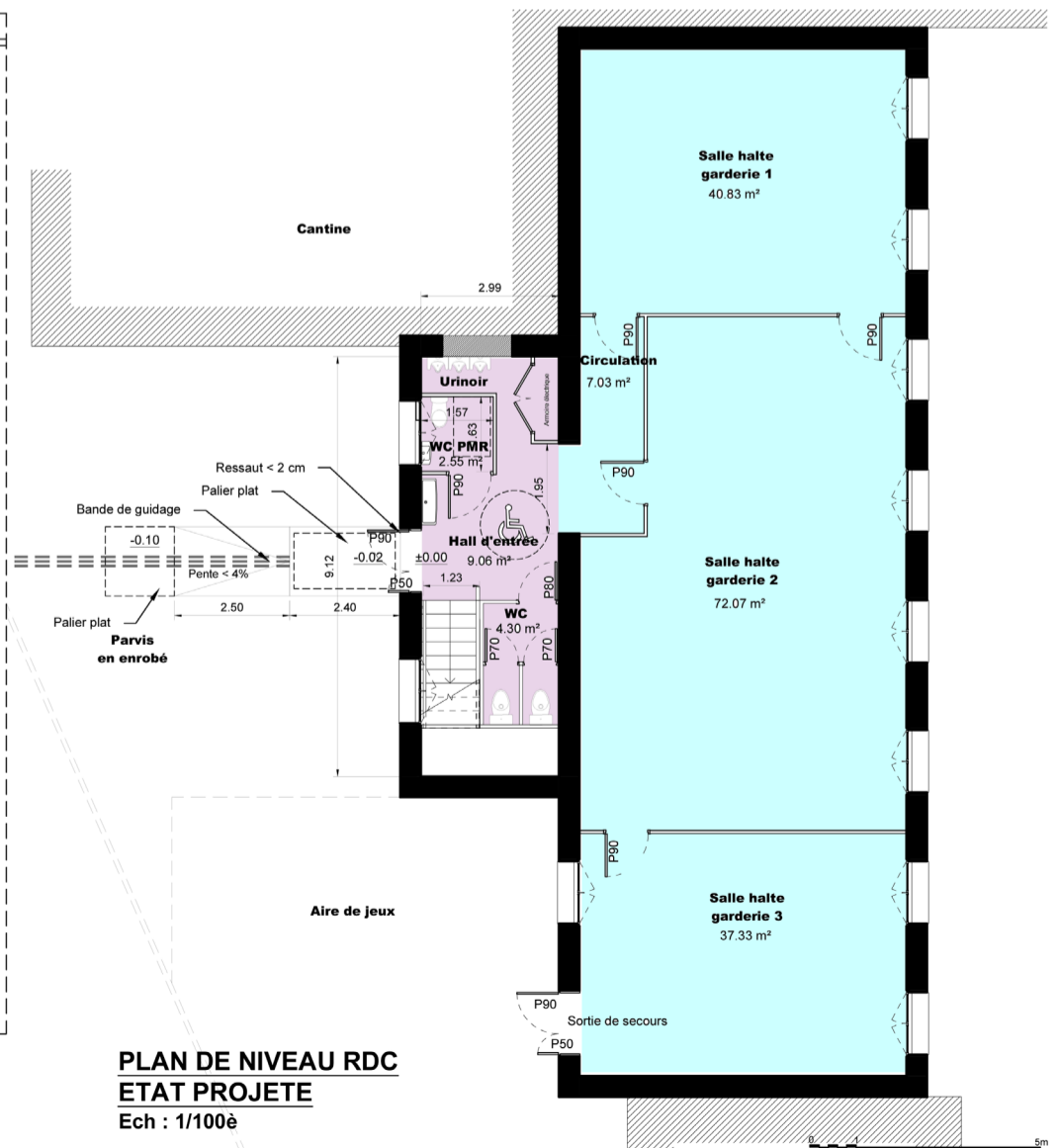
PLAN DE MASSE EXISTANT- Ech : 1/750è

plan d'implantation



PLAN DE NIVEAU RDC
ETAT PROJETE
Ech : 1/50è

plan de masse



PLAN DE NIVEAU RDC
ETAT PROJETE
Ech : 1/100è